Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE L'EURE

I3E

Intelligence Économique, l'action de l'État dans l'Eure.

Lettre N° 8 – 2ème semestre 2015

Éditorial

La communication en situation de crise

L'intelligence économique territoriale joue un rôle primordial dans la défense de la compétitivité, le développement de la croissance et de l'emploi ainsi que la garantie de l'attractivité de notre pays.

Le plan d'action triennal d'intelligence économique territorial 2015 – 2017 constitue la stratégie du ministère de l'intérieur. Il s'inscrit dans les missions fondamentales des préfets de pilotage et de coordination interministérielle, de sécurité et d'accompagnement de la vie économique.

Depuis 2012, en partenariat avec la CCI de l'Eure, la sensibilisation des acteurs économiques en matière d'intelligence économique a porté sur des thèmes privilégiant plus particulièrement la veille et la protection des données et des patrimoines.

Cette dixième session est l'occasion d'aborder le thème plus particulier de la communication en situation de crise.

La crise est multiforme. Elle peut concerner les domaines technique, social, réglementaire, financier, commercial ou encore environnemental de l'entreprise. Mais quelque soit le problème rencontré, sa bonne gestion nécessite aujourd'hui la mise en place d'une communication adaptée sous peine de voir l'incident s'amplifier et la crise se retourner contre la société.

Or la gestion et la communication de crise ne s'improvisent pas et elles doivent se préparer. Il faut en faire une opportunité pour s'interroger sur la meilleure organisation possible. Car l'enjeu est bien, en cas de crise, de maintenir la compétitivité voir la pérennité de l'entreprise.

Je souhaite que la rencontre de ce soir, par le biais des témoignages qui vous seront présentés, puisse vous aider à engager ou poursuivre une démarche opérationnelle dans votre entreprise sur ce sujet.

René BIDAL, préfet de l'Eure

FOCUS : COMMUNICATION

La communication est une discipline qui intervient à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. Selon le public auquel s'adresse l'organisation, elle adoptera des techniques particulières et des messages différents.

Place dans l'entreprise

L'intelligence économique prend tout son sens dans ce domaine en agissant dans la gestion de tous les flux informationnels.
La communication externe consiste à développer / concevoir:

- Une stratégie de positionnement et d'image (en cohérence avec la stratégie de l'entreprise) ;
- Un réseau avec les groupes d'intérêts externes à l'entreprise (clients, communauté, medias, gouvernement , etc.) ;
- Une stratégie d'opinion qui vérifiera la réputation de l'entreprise ;
- Une stratégie de communication de crise.

La communication interne consiste à développer / concevoir :

- Une stratégie de communication en accord avec la stratégie de l'entreprise (afin d'homogénéiser la communication de l'ensemble des entités du groupe y compris au niveau stratégique, faire évoluer la culture d'entreprise et la motivation des employés) ;
- Une interaction entre la vision des dirigeants et des employés;
- Des axes d'échange privilégiés entre les employés et le management direct ;
- Un langage commun entre tous les acteurs de l'entreprise (via notamment une veille globale du secteur largement diffusée au sein de l'entreprise).

Les applications de l'intelligence économique

La place de l'intelligence économique dans la communication externe sera d'anticiper tous les mouvements d'informations autour de l'entreprise. Cela se traduit notamment par :

- Une veille image et opinion de l'entreprise sur tous les canaux médiatiques (TV, internet, presse, etc.) ;
- La constitution d'un réseau humain de remontées d'informations ;
- Une analyse de tous ces indicateurs ;
- Une veille image et opinion des concurrents ;
- Une anticipation des crises éventuelles.

La place de l'intelligence économique dans la communication interne, sera d'impulser une culture commune à l'ensemble des collaborateurs.
La communication interne requiert :

- L'adhésion de l'ensemble de l'entreprise à la stratégie globale
- Le développement des projets communs avec tous les collaborateurs (en cohérence avec les objectifs de la communication externe) ;
- La création d'une dynamique de réseau interne pour accompagner le développement de l'entreprise.

Recrudescence des campagnes de courriels piégés à l'aide de malwares « macros » (flash DGSI octobre 2015)

Apparu voici une dizaine d'années, ce mode opératoire repose essentiellement sur des capacités d'ingénierie sociale et s'avère d'une efficacité redoutable. En effet, ces courriels, accompagnés d'une pièce jointe piégée, n'exploitent aucune vulnérabilité mais bien une fonctionnalité légitime – la « macro » –, ce qui explique pourquoi les solutions d'antivirus ne les détectent pas comme des logiciels malveillants. Les préjudices subis par les entreprises à la suite de telles intrusions ne sauraient être minimisés : vol de données bancaires ouvrant la voie à des escroqueries aux ordres de virement, perte de données stratégiques, coût et temps de remise en état des postes infectés, perte de confiance des clients et partenaires, voire mise en péril de la société.

Préconisations de la DGSI :

Afin de se prémunir contre de telles actions, la DGSI recommande d'appliquer les règles d'hygiène informatique suivantes :

- Désactiver l'exécution automatique des « macros » dans les logiciels bureautiques. Depuis Office 2010, il s'agit de la configuration par défaut ;
- Rester vigilant avec la messagerie électronique. En cas de doute, ne pas ouvrir les pièces jointes accompagnant les courriels non sollicités ou provenant d'un expéditeur incertain, voire inconnu ;
- Mettre à jour régulièrement le système d'exploitation et les anti-virus (ainsi que les bases de signatures) des postes de travail et des serveurs informatiques ;
- Effectuer des sauvegardes régulières ;
- Sensibiliser les utilisateurs à ce type de spams. En cas de suspicion d'infection, il est conseillé de :
- Vérifier la légitimité des dernières et futures transactions bancaires ;
- Signaler immédiatement à sa banque le risque potentiel de fraude aux ordres de virement ;
- Changer en priorité les mots de passe d'accès aux comptes bancaires en utilisant un autre poste que celui qui a été infecté.

• Le portail de la sécurité informatique
www.securite-informatique.gouv.fr
Conseils, autoformation, questions/réponses, guides, etc.

• L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) : www.ssi.gouv.fr
Guides (par exemple : l'hygiène informatique en entreprise d'octobre 2012), fiches pratiques
alertes informatiques (onglet CERTA), etc.

• Le Club de la sécurité des systèmes d'information français :
www.clusif.asso.fr
www.clusir-est.org

Informations utiles :
À l'initiative de la Délégation interministérielle à l'intelligence économique (D2IE) est paru le « **guide du routard de l'intelligence économique** ». C'est un outil pédagogique et concret qui enseigne comment mettre en œuvre et organiser sa veille stratégique, comment identifier et protéger les informations stratégiques et les savoir-faire...
Basé sur des cas concrets et des témoignages, ce guide illustre l'implication de l'Etat en faveur du développement de l'IE. Il est téléchargeable en ligne :
http://www.economie.gouv.fr/scie/ressources
La lettre d'information de l'intelligence économique des ministères économiques et financiers (IE Bercy) est téléchargeable en ligne sur le portail du **Service de Coordination à l'Intelligence Economique (SCIE).**
www.economie.gouv.fr/scie/
Le portail de l'intelligence économique :
http://www.portail-ie.fr/

Adresses utiles dans l'Eure :
Référent départemental IE : directrice de cabinet du préfet de l'Eure - 02.32.78.27.02
Référent sûreté gendarmerie nationale
adjudant-chef Christophe DESLANDES - 06.34.42.30.45
christophe.deslandes@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Référent sûreté police nationale - Capitaine Francis MONET - 02.32.39.90.02 –
francis.monet@interieur.gouv.fr
La gendarmerie et les services de police apportent leur expertise aux entreprises en matière de sécurité économique par le biais de « diagnostics de vulnérabilité ». ***Ces diagnostics sont gratuits****.*
Référent IE DGSI : monsieur Philippe TERRIEN
drri76-ie@interieur.gouv.fr
Sur sollicitation, des intervenants experts se déplacent dans les entreprises. Ils évaluent les vulnérabilités des sites. Des solutions pragmatiques et adaptées sont proposées.

CCI de la région Haute-Normandie, service réseaux, innovation et IE : Renaud KEMPF (CCI régionale) : renaud.kempf@normandie.cci.fr et Florence FENIOU Conseillère Intelligence Economique - Pôle Compétitivité et Intelligence des réseaux - florence.feniou@normandie.cci.fr

CCI de l'Eure, Département Industries et Services aux Entreprises, Fabien MENISSEZ, *Conseiller innovation et propriété industrielle, référent Intelligence économique.*
fabien.menissez@normandie.cci.fr – 02 32 38 81 53
L'INPI *propose des pré-diagnostics gratuits destinés à amener les entreprises à définir une stratégie de protection et, notamment de protection juridique, de leur patrimoine industriel.*

Réunions organisées dans l'Eure au titre de I3E :
- Le 3 juillet et le 16 octobre 2012 ont eu lieu deux réunions d'information générale sur l'IE
- Le 18 décembre 2012 - 3ème réunion IE sur le thème de la maîtrise de l'information et de la protection des données informatiques.
- Le 03 juin 2013 - 4ème réunion IE dans l'Eure sur le thème de la veille sur internet
- Le 30 septembre 2013 - 5ème réunion sur la protection des savoir faire
- Le 10 février 2014 6ème rencontre sur les relations partenariales
- Le 05 mai 2014 - 7ème rencontre « finance et gouvernance »
- Le 03 novembre 2014 - 8ème rencontre « escroqueries aux virements internationaux
- Le 1ER juin 2015 – 9ème réunion sur la sécurité des systèmes d'information et protection des données